

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de révision 12-juin-2013
Version 2

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit HERMAPUR® 2700 PART B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Revêtements bicomposants à fonction spéciale

Utilisations déconseillées Non approprié pour les travaux à domicile (bricolage).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Hermeta GmbH
Kanalstrasse 11
D-12357 Berlin
Germany
Tel : + 49 (0) 30 661 70 72
Ce numéro de téléphone n'est en service que pendant les heures de bureau.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: info@hermeta.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300 for US
+1 703-527-3887 outside US

Europe
Belgique 112
Poison center (BE): +32 70 245 245
Danemark Poison Control Hotline (DK): +45 82 12 12 12
Finlande Poison Information Centre (FI): +358 9 471 977
France ORFILA (FR): + 01 45 42 59 59
Allemagne Poison Center Berlin (DE): +49 030 30686 790
Poison Center Nord: +49 551 19240 (24h available English / German)
Irlande National Poisons Information Centre (IE): +353 1 8379964
Italie Poison Center, Milan (IT): +39 02 6610 1029
Pays-Bas National Poisons Information Center (NL): +31 30 274 88 88 (NB: this service is only available to health professionals)
Norvège Poisons Information (NO): + 47 22 591300
Portugal Poison Information Center (PT): +351 21 330 3284
Espagne Poison Information Service (ES): +34 91 562 04 20
Suède Poisons Information Center (SV): +46 8 33 12 31
Suisse Poison Center: Tel 145; +41 44 251 51 51
Royaume Uni NHS Direct (UK): +44 (0) 845 46 47

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn;R20 - Xi;R37 - R43

*Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16***2.2 Éléments d'étiquetage****Indication de danger**

Xn - Nocif

Phrase(s) R

R20 - Nocif par inhalation

R37 - Irritant pour les voies respiratoires

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Phrase(s) S

S24 - Éviter le contact avec la peau

S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

contient Diisocyanate d'hexaméthylène.

contient HEXANE-1,6-DIISOCYANATE HOMOPOLYMER

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants.

3.2 Mélanges

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'Enregistrement REACH
HEXANE-1,6-DIISOCYANATE HOMOPOLYMER	-	28182-81-2	75 - 100	Xn; R20 Xi; R37 R43	STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H332)	01-2119488934-20-XXXX 01-2119485796-17-XXXX

Diisocyanate d'hexaméthylène	212-485-8	822-06-0	< 1	T; R23 Xi; R36/37/38 R42/43	Acute Tox 1 Inhalative (H330) Acute Tox 4 Oral (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335)	01-2119457571-37-XXXX
------------------------------	-----------	----------	-----	-----------------------------------	--	-----------------------

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Contact avec les yeux	Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Utilisez un savon doux, si disponible. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin après toute exposition importante. Appeler immédiatement un médecin si on observe des signes d'allergie, en particulier du système respiratoire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux	Pas d'information disponible.
-----------------------------	-------------------------------

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.
--------------------------	---------------------------------

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuel. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13). Laisser le récipient ouvert. La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le conteneur d'origine. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Cf. fiche technique.

Scénario d'exposition

Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Nom Chimique	Union Européenne	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France
HEXANE-1,6-DIISOCYANATE HOMOPOLYMER 28182-81-2						TWA: 1 mg/m ³
Diisocyanate d'hexaméthylène 822-06-0		STEL 0.005 ppm STEL 0.035 mg/m ³ TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m ³ Ceiling 0.005 ppm Ceiling 0.035 mg/m ³	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.034 mg/m ³	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m ³	STEL: 0.035 mg/m ³	TWA: 0.01 ppm TWA: 0.075 mg/m ³ STEL: 0.02 ppm STEL: 0.15 mg/m ³
Nom Chimique	Germany	Islande	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
Diisocyanate d'hexaméthylène 822-06-0	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m ³	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.03 mg/m ³ Ceiling: 0.01 ppm Ceiling: 0.06 mg/m ³ STEL: 0.01 ppm STEL: 0.07 mg/m ³	TWA: 0.005 mg/m ³ TWA: 0.02 mg/m ³ STEL: 0.07 mg/m ³	TWA: 0.005 ppm		
Nom Chimique	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Royaume Uni
Diisocyanate d'hexaméthylène 822-06-0	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m ³ STEL: 0.01 ppm	TWA: 0.005 ppm	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.035 mg/m ³	LLV: 0.002 ppm LLV: 0.02 mg/m ³ CLV: 0.005 ppm CLV: 0.03 mg/m ³	STEL: 0.02 mg/m ³ TWA: 0.02 mg/m ³	TWA: 0.02 mg/m ³

TWA: pondérée dans le temps
STEL: Valeur limite à courte terme

Dose dérivée sans effet (DNEL) Pas d'information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité à protection intégrale.
- Protection des mains** Gants en caoutchouc. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
- Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection à manches longues.
- Protection respiratoire** Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires appropriés. De préférence, un appareil de protection respiratoire à air comprimé. Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter que le produit arrive dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	clair
Odeur	inodore

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Methods</u>
pH	Non applicable	
Point/intervalle d'ébullition	donnée non disponible	Décomposition
Point d'éclair	158 °C / 316 °F	
Limites d'explosivité		
supérieure	donnée non disponible	
inférieure	donnée non disponible	
Pression de vapeur	1 hPa (20 °C)	(Air = 1.0)
Densité de vapeur	Non applicable	
Densité relative	Non applicable	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable	
Viscosité, cinématique	1200 mPa.s (20 °C)	
Propriétés explosives	Non applicable	
Taux d'évaporation	Non applicable	

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Contenu en composés organiques volatils (COV)	2004/42/IIA(j)(500)<500(A+B)
Masse volumique VALEUR	1.2 g/cm ³
Masse volumique apparente	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	Non applicable

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Les amines et alcools provoquent des réactions exothermiques. Le mélange réagit lentement au contact de l'eau et il se dégage du dioxyde de carbone. La formation de CO₂ dans les récipients fermés entraîne une surpression et donc un risque d'éclatement.

10.4 Conditions à éviter

Éviter l'humidité. De l'eau dans le conteneur va augmenter la pression et va créer un risque d'explosion.

10.5 Matières incompatibles

Amines. Alcools. Eau. La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:., Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit	Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. .
Inhalation	Nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
HEXANE-1,6-DIISOCYANATE HOMOPOLYMER	>= 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	390 mg/m ³ (Rat) 4h - Test atmosphere: dust/mist
Diisocyanate d'hexaméthylène	710 mg/kg (Rat)	570 mg/kg (Rabbit)	0.15 mg/L (Rat) 4 h 0.29 mg/L (Rat) 1 h

Toxicité chronique Éviter les expositions répétées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Pas d'information disponible.

Danger par aspiration Pas d'information disponible

Cancérogénicité Pas d'information disponible

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité**Effets écotoxicologiques**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité envers d'autres organismes
Diisocyanate d'hexaméthylène		LC50: 96 h Brachydanio rerio 26.1 mg/L static			

12.2 Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Déchets de résidus / produits non utilisés**

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport. Protéger de l'humidité. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Éviter les températures supérieures à 40 °C.

ADR non réglementé

IMDG non réglementé

IATA non réglementé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Information sur les législations nationales**

Allemagne WGK Classification	Water endangering class = 1 (self classification) pollue faiblement l'eau
Denmark - MAL Factor	non déterminé

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
DSL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
Chine	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)
EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
AICS - Inventaire australien des substances chimiques
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
 "-" - Inconnu. N'est pas listée.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

16. Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
 R37 - Irritant pour les voies respiratoires
 R20 - Nocif par inhalation
 R23 - Toxique par inhalation
 R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau
 R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 3

H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H332 - Nocif par inhalation
 H330 - Mortel par inhalation
 H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Préparé par RPM Belgium
 Regulatory Affairs/Product Safety

Date de révision 12-juin-2013

Révision non applicable.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité